

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-C) - Dépôt le 12/11/2024 - 12583 - 2017 B 00281 - 828 208 157 - A.I.H

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

1

Désignation de l'entreprise : SARL AIH

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 15 boulevard bertrand duquesclin 34500 BEZIERS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 8 2 0 8 1 5 7 0 0 0 2 8

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 532
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 168
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	73 558
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	7 263 902
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 364
	TOTAL (II)		BJ	BK	83 259
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	375 800
		Autres créances (3)	BZ	CA	242 000
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	22 503
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	3 018	
TOTAL (III)		CJ	CK	242 000	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	325 259	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			
Immobilisations :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AIH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000 000)			DA	4 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	69 244	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	155 681	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 697 189	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5 922 115	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	125 819	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	6 968 005	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	352 453	
	Dettes fiscales et sociales			DY	175 649	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	558	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 622 486		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 544 602		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 550 955
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AIH										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF					
		FG	803 568	FH		FI	803 568				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	803 568	FK		FL	803 568				
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 220				
	Autres produits (1) (11)					FQ	4				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	815 794			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	321 383				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 284				
	Salaires et traitements*					FY	672 734				
	Charges sociales (10)					FZ	297 513				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS – dotations aux provisions*					GA	12 598			
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	30				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 311 545			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	(495 751)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	332 089				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	165				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 000 000				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	186 888				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
Total des produits financiers (V)						GP	2 186 888				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	242 000				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	217 668				
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	459 668				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	1 727 219
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	1 563 392

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL AIH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 876	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	397 435	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	400 312	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	8 309	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	258 205	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	266 514	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	133 797	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 735 084	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 037 894	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 697 189	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	12 220
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	200 811	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			2 929		
	Autres charges			170 000		
	Produits des cessions d'éléments d'actif			88 205	397 435	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE

SOMMAIRE

	Pages
1. Faits caractéristiques de l'exercice	
2. Règles et méthodes comptables	
2.1 Immobilisations incorporelles	8
2.2 Immobilisations corporelles	8
2.3 Immobilisations financières	8
2.4 Créances Clients	8
2.5 Valeurs mobilières de placement	8
3. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	
3.1 Immobilisations incorporelles et amortissements	10
3.2 Immobilisations corporelles et amortissements	11
3.3 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice	12
3.4 Immobilisations financières	12
3.5 Échéances des créances à la clôture de l'exercice	13
3.6 Comptes de régularisation actif	14
3.7 Capital social	14
3.8 Affectation du résultat de l'exercice précédent	14
3.9 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice	15
3.10 Comptes de régularisation passif	16
3.11 Etat des provisions	16
3.12 Honoraires des CAC	17
3.13 Filiales et participations	18

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L' EXERCICE

Durant l'année 2023 les titres de participation de qualis construction d'un montant de 57 200€ ont été cédés pour une valeur de 278 000€

Il a été acquis des titres de participations dans les sociétés suivantes:

SAS LOCAMAT pour une détention à 100%
SCCV OLYMPE pour une détention à 0,10%
SCCV EGEE pour une détention à 0,10%
SCCV CALANQUES pour une détention à 0,10%
SARL LEALIA pour une détention à, 51%

Une provision pour dépréciation de 242 000€ a été provisionné concernant la SARL CIME.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont totalement amortis.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	MODE	DUREE
Agencement	linéaire	10 ans
Matériel de bureau	linéaire	4 ans
Matériel de transport	linéaire	2 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans

2.3 Immobilisations financières

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés au prix pour lequel ils ont été acquis (coût historique).

2.4 Créances clients

A la clôture de l'exercice, les créances clients dont le recouvrement est douteux font l'objet d'une provision pour dépréciation pour créances irrécouvrables.

Le montant des provisions est apprécié compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

2.5 Les valeurs mobilières de placement

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au prix pour lequel elles ont été acquises.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virements de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Logiciel	8 532	-	-	-	8 532
TOTAL	8 532				8 532

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements logiciel	8 532	-	-	-	8 532
TOTAL	8 532	-	-	-	8 532

3.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virements de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Agencements	30 390	-	-	-	30 390
Matériel de transport	-	112 963	-	112 800	163
Matériel de bureau et informatique	88 943	833			89 776
TOTAL	119 333	113 796	-	112 800	120 329

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements, agencements	15 223	3 255	-	-	18 478
Amortissements, matériel de transport	-	163	-	-	163
Amortissements, matériel de bureau et inf.	46 903	9 179	-	-	56 082
TOTAL	62 126	12 597	-	-	74 723

3.3 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations de l'exercice aux amortissements			Provisions amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotation	Reprise
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Autres immobilisations corporelles	12 597	-	-	-	-
TOTAL	12 597	-	-	-	-

3.4 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Virements de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Autres participations	7 309 872	11 230	-	57 200	7 263 902
TOTAL	7 309 872	11 230	-	57 200	7 263 902

3.5 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

CREANCES	Montant brut	Moins d'1 an	Plus de 1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Autres immobilisations financières	5 364	-	5 364
TOTAL	5 364	-	5 364
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	375 800	375 800	-
Etat, impôts et taxes	127 105	127 105	-
Groupe et associés	5 492 068	5 492 068	
Autres créances	451 234	451 234	
TOTAL	6 446 207	6 446 207	-
Charges constatées d'avance	3 018	3 018	
TOTAL	6 454 589	6 449 225	5 364

3.6 Comptes de régularisation actif

	Exercice	Exercice précédent
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Location mobilière	2 385	1 913
Assurance	634	461
TOTAL	3 019	2 374
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS		
Autres créances	332 089	1 271 234
TOTAL	332 089	1 271 234

3.7 Capital social

Le capital social se compose de 4 000 000 parts au nominal de € 1, entièrement libérées.

	A nouveau	Diminiution	Augmentation	Solde
Capital	3 603 220		396 780	4 000 000
Réserve légale	10 103		59 141	69 244
Autres réserves	78 781	546 780	623 681	155 682
Acompte sur dividendes	500 000	500 000	-	-
TOTAL	4 192 104	1 046 780	1 079 602	4 224 926

3.8 Affectation du résultat de l'exercice précédent

Le résultat de l'exercice précédent, soit		1 182 822
Augmenté autres réserves		-
	TOTAL	<u>1 182 822</u>

a été affecté de la manière suivante :

▪ Réserve légale		59 141
▪ Autres réserves		623 681
▪ Acompte sur dividendes		500 000
	TOTAL	<u><u>1 182 822</u></u>

3.9 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	Moins d'1 an	D'1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts à 1 an maximum	125 819	54 288	50 000	21 530
Emprunts et dettes fin divers	3 000	3 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	352 453	352 453	-	-
Dettes fiscales et sociales	175 647	175 647	-	-
Groupes et associés	6 965 005	6 965 005		
Autres dettes	558	558	-	-
TOTAL DETTES	7 622 482	7 550 951	50 000	21 530

3.10 Comptes de régularisation passif

	Exercice	Exercice précédent
CHARGES À PAYER		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 205	142 554
Dettes fiscales et sociales	44 514	25 470
TOTAL	139 719	168 024

3.11 Etat des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Autres provisions pour dépréciation	-	242 000	-	242 000
TOTAL	-	242 000	-	242 000

Dont dotations et reprises :
▪ financières

- 242 000 -

3.12 Honoraires des Commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice 2023, les honoraires des commissaires aux comptes sont provisionnés pour d'un montant de 27 720€ H.T.

3.13 Filiales et participations

	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)		Capital social	Capitaux propres	Résultat dernier exercice clos	Valeur des titres au bilan brute
	N	N-1				
FILIALES						
•SARL AF HOLDING	50,00%	50,00%	5 000 020	6 120 934	30 160	2 800 010
• SCI ARIKAN ET FRERES	25,00%	25,00%	1 585 000	2 841 701	122 882	695 000
• SCI ARIKAN IV	23,00%	23,00%	10 000	531 232	102	115 000
• SAS NEMESIS PROMOTION	100,00%	100,00%	5 000 000	6 059 630	732 977	3 600 000
• SARL CIME	80,00%	80,00%	50 000	(353 133)	(157 166)	40 000
• SCI ARIKAN EDEN	10,00%	10,00%	1 000	101 132	(11 239)	100
• SCI AN FAMILLE	10,00%	10,00%	100	(162 294)	(47 996)	10
• SNC THEMIS	99,90%	99,90%	1 000	330 056	329 056	999
• SCCV LES VENDANGES	0,10%	0,10%	1 000	24 215	23 216	1
• SCCV LES CHAUDRONNIEF	0,10%	0,10%	1 000	(67 105)	(68 106)	1
• SCCV LE BELVEDERE	0,10%	0,10%	1 000	1 003	4	1
• SCCV LA PLUME	1,00%	1,00%	1 000	87 268	86 269	10
• SCCV CLOS DES ETOILES	1,00%	1,00%	1 000	5	(995)	10
• SCCV LES ROLLIERS	1,00%	1,00%	1 000	71 976	70 976	10
• SCI ARIKAN PARK	99,99%	99,00%	1 000	(66 757)	(41 802)	1 000
• SCCV HEMINGWAY	1,00%	1,00%	1 000	177 637	176 638	10
• SCCV PUIVERT	1,00%	1,00%	1 000	(100)	(1 100)	10
• SCI NS SALLE DES FETES	50,10%	50,10%	1 000	(57 305)	(7 130)	501
• SAS LOCAMAT	100,00%		1 000			1 000
• SCCV OLYMPE	1,00%		1 000	(1 262)	(2 263)	10
• SCCV EGEE	1,00%		1 000	(1 355)	(2 355)	10
• SCCV CALANQUES	1,00%		1 000	(1 168)	(2 169)	10
• SARL VILLA LEALIA	10,20%		100 000	(66 673)		10 200

			Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
FILIALES						
•SARL AF HOLDING	50,00%	50,00%		3 013 438	-	-
• SCI ARIKAN ET FRERES	25,00%	25,00%	-	754 089	-	-
• SCI ARIKAN IV	23,00%	23,00%	-	124 760	-	-
• SAS NEMESIS PROMOTION	100,00%	100,00%	-	3 068 253	2 428 970	2 000 000
• SARL CIME	80,00%	80,00%	241 397	-	(5 858)	-
• SCI ARIKAN EDEN	10,00%	10,00%	535 704	-	201 708	-
• SCI AN FAMILLE	10,00%	10,00%	205 247	-	-	-
• SNC THEMIS	99,90%	99,90%	525 316	-	354 167	-
• SCCV LES VENDANGES	0,10%	0,10%	396	-	-	-
• SCCV LES CHAUDRONNIEF	0,10%	0,10%	78 485	-	44 540	-
• SCCV LE BELVEDERE	0,10%	0,10%	383			
• SCCV LA PLUME	1,00%	1,00%		51	1 732 059	
• SCCV CLOS DES ETOILES	1,00%	1,00%		42		
• SCCV LES ROLLIERS	1,00%	1,00%		67	1 768 503	
• SCI ARIKAN PARK	99,99%	99,00%	1 104 499		25 319	
• SCCV HEMINGWAY	1,00%	1,00%		52	3 309 961	
• SCCV PUIVERT	1,00%	1,00%		42		
• SCI NS SALLE DES FETES	50,10%	50,10%	281 418			
• SAS LOCAMAT	100,00%					
• SCCV OLYMPE	1,00%			10		
• SCCV EGEE	1,00%			10		
• SCCV CALANQUES	1,00%			10		
• SARL VILLA LEALIA	10,20%		400 000			

A.I.H
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 15 Boulevard DUGUESCLIN
34500 BEZIERS
828 208 157 RCS BEZIERS

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
--

Le soussigné Necmi ARIKAN, Associé Unique et gérant de la Société A.I.H, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DU GROUPE

Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice

La société a créé la société LOCAMAT, société de location, prise à bail, vente, mise à disposition sous toute forme etc qu'elle détient en totalité.

La Société a également facturé des prestations de services administratifs à ses filiales et sous filiales et a aussi effectué des flux de trésorerie dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place avec ces dernières.

Nous pouvons enfin noter la cession des titres de participation dans la société QUALIS CONSTRUCTION.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons procédé à une recapitalisation de la société pour porter le capital social à 4 000 000,00 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à noter.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 sont les suivants :

Nous continuons à développer et orienter la stratégie de nos filiales pour l'obtention de nouveaux marchés.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

A ce jour, notre Société détient les participations suivantes :

- NEMESIS PROMOTION : 100%
- CIME DEVELOPPEMENT : 80%
- LOCAMAT : 100%
- THEMIS : 99,90%
- ARIKAN EDEN : 10%
- ARIKAN & FRERES : 0,1%
- AF HOLDING : 50%
- NS SALLE DES FETES : 50,1%
- ARIKAN PARK : 99,99%
- ARIKAN IV : 23%
- AN FAMILLE : 10%
- LE CLOS DES ETOILES : 01%
- LES ROLLIERS : 01%
- LA PLUME : 01%
- HEMINGWAY : 01%
- PUIVERT : 01%
- LES VENDANGES : 0,1%
- LES CHAUDRONNIERS : 0,1%
- LE BELVEDERE : 0,1%
- VILLA LEALIA : 51%
- OLYMPE : 01%
- EGEE : 01%
- LES CALANQUES : 01%

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Société	Chiffre d'affaires HT	Résultat
NEMESIS PROMOTION	2 428 970 €	732 977 €
CIME DEVELOPPEMENT	-5 858 €	-157 166 €
LOCAMAT	Clôture au 31/12/2024	Clôture au 31/12/2024
THEMIS	354 167 €	329 056 €
ARIKAN EDEN	201 707 €	-11 238 €
ARIKAN & FRERES	NC	NC
AF HOLDING	NC	NC
NS SALLE DES FETES	NEANT	-7130 €
ARIKAN PARK	25 319 €	-41 801 €
ARIKAN IV	NC	NC
AN FAMILLE	NEANT	-47 995 €
LE CLOS DES ETOILES	NEANT	-995 €
LES ROLLIERS	1 768 502 €	70 976 €
LA PLUME	1 732 058 €	86 268 €
HEMINGWAY	3 309 960 €	176 637 €
PUIVERT	NEANT	-1 100 €
LES VENDANGES	NEANT	23 215 €
LES CHAUDRONNIERS	44 539 €	-68 105 €
LE BELVEDERE	NEANT	3 €
VILLA LEALIA	NC	NC
OLYMPE	NEANT	-2 262 €
EGEE	NEANT	-2 355 €
LES CALANQUES	NEANT	-2 168 €

Nous vous précisons par ailleurs que les prises de participations dans les sociétés LOCAMAT, OLYMPE, EGEE, CALANQUES et LEALIA sont de nouvelles prises de participations.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, II du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients. Toutefois nous n'avons pas été en mesure de les fournir.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023 le périmètre de consolidation du groupe A.I.H comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés	Forme	Ville	SIREN	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARIKAN INVEST HOLDING	SARL	Béziers	828 208 157	100,00%	100,00%	CONS
AF HOLDING	SARL	Béziers	801 017 823	50,00%	50,00%	IP
SCI ARIKAN 4	SCI	Béziers	532 864 584	25,00%	25,00%	IP
SCI ARIKAN & FRERES	SCI	Béziers	534 535 505	25,00%	25,00%	IP
SCI AF PATRIMOINE	SCI	Béziers	811 931 708	50,00%	50,00%	IP
LES VENDANGES	SCCV	Béziers	815 178 611	100,00%	100,00%	IG
ARIKAN EDEN	SCI	Béziers	818 419 830	100,00%	100,00%	IG
AN FAMILLE	SCI	Béziers	830 791 406	100,00%	100,00%	IG
NEMESIS PROMOTION	SARL	Béziers	828 956 201	100,00%	100,00%	IG
CIME DEVELOPPEMENT	SARL	Béziers	828 460 352	100,00%	80,00%	IG
LE PARC DES PINS	SCCV	Béziers	832 167 886	100,00%	70,00%	IG
INSPIRATION	SCCV	Béziers	834 777 179	50,00%	50,00%	IP
VARIATION	SCCV	La Madeleine	834 251 845	48,90%	48,90%	IP
THEMIS	SNC	Béziers	838 331 031	100,00%	100,00%	IG
ALLURE	SCI	Béziers	844 582 395	100,00%	99,90%	IG
ANDRE CHAMSON	SCCV	Béziers	841 194 319	100,00%	50,00%	IG
LES CHAUDRONNIERS	SCI	Béziers	838 751 121	100,00%	100,00%	IG
SCCV ILOT NOVA	SCCV	Béziers	852 990 035	100,00%	70,00%	IG
ALTHEA	SCCV	Béziers	853 051 530	100,00%	80,00%	IG
LE BELVEDERE	SCCV	Béziers	852 943 588	100,00%	100,00%	IG
AUDEMARS	SCCV	Béziers	841 190 903	100,00%	50,00%	IG
AN ESPAGNE	SEP	Béziers	881 556 294	100,00%	100,00%	IG
DAYTONA	SCCV	Béziers	878 251 768	100,00%	100,00%	IG
MARCHE DE LA MEDITERRANEE	SCCV	Béziers	810 956 466	45,00%	45,00%	ME
ARCHIPEL	SAS	Béziers	893 012 443	49,90%	49,90%	IP
ARIKAN PARK	SCCV	Béziers	901 342 014	99,99%	99,99%	IG
BADIANE	SCCV	Béziers	892 189 655	90,00%	90,00%	IG
LE CLOS DES ETOILES	SCCV	Béziers	899 482 426	100,00%	100,00%	IG
HEMINGWAY	SCCV	Béziers	901 331 272	100,00%	100,00%	IG
LES JARDINS DE BATIPAUME	SAS	Béziers	894 298 629	70,00%	70,00%	IG
LES ROLLIERS	SCCV	Béziers	899 478 804	100,00%	100,00%	IG
LES VOILES D'OR	SCCV	Béziers	901 457 770	90,00%	90,00%	IG
NS SALLE DES FETES	SCCV	Béziers	898 611 876	50,10%	50,10%	IG
LE PARC DES CEDRES	SCCV	Béziers	897 959 458	90,00%	90,00%	IG
LA PLUME	SCCV	Béziers	899 575 062	100,00%	100,00%	IG
PUIVERT	SCCV	Béziers	901 333 203	100,00%	100,00%	IG
IMPULSION	SCCV	Béziers	908 458 490	75,00%	75,00%	IG
EGEE	SCCV	Béziers	978 358 562	100,00%	100,00%	IG
LES CALANQUES	SCCV	Béziers	978 366 912	100,00%	100,00%	IG
M & CO 119	SAS	Béziers	917 936 551	100,00%	100,00%	IG
OLYMPE	IG	Béziers	949 926 331	100,00%	100,00%	IG

Aucune entité contrôlée par la société consolidante ou par une des sociétés contrôlées directement ou indirectement n'est exclue du périmètre.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-100, L. 225-100-2 et L. 233-16 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Nous vous précisons que toutes les informations visées à l'article R. 225-102 du Code de commerce concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats des comptes consolidés du Groupe

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la Société A.I.H. et de ses filiales. Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 30 056 k€.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 33 k€.

Le montant des achats consommés s'élève à 24 467 k€

Le montant des charges de personnel s'élève à 1 478 k€.

Le montant des autres charges d'exploitation s'élève à 1 276 k€ euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 60 k€.

Le montant des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions s'élève à 382 k€.

Le résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition ressort pour l'exercice à 2 427 k€ euros.

Le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 820 k€, dont 1 343 k€ de part groupe et 477 k€ part hors groupe.

Examen des comptes et résultats des comptes de la Société

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 803 568,00 euros contre 888 243,90 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 12 224,00 euros contre 17 681,09 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 321 383,00 euros contre 347 505,84 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 284,00 euros contre 56 464,53 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 672 734,00 euros contre 582 962,23 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 297 513,00 euros contre 336 622,75 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0,00 contre 0,00 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 598,00 euros contre 12 892,61 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 30,00 euros contre 3,06 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 311 545,00 euros contre 1 336 451,02 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -495 751,00 euros contre -430 526,03 euros pour l'exercice précédent.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 332 089,00 euros contre 1 271 229,20 euros pour l'exercice précédent.

Le montant de la perte supportée s'élève à 165,00 euros contre -2 357,55 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 1 727 219,00 euros (519 669,63 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 563 392,00 euros contre 1 362 730,35 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 133 797,00 euros contre -2 548,41 euros pour l'exercice précédent.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 177 360,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 1 697 189,00 euros contre un bénéfice de 1 182 821,94 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 13 544 602,00 euros contre 13 610 737,60 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1 697 189,00 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 697 189,00 euros
A la réserve légale	84 859,45 euros

Solde	1 612 329,55 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 768 010,55 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 922 114,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Dividende par titre	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2022	500 000,00 €	0,18 €	500 000,00 €	NEANT
31/12/2021	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2020	450 000,00 €	0,16 €	450 000,00 €	NEANT

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,5 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 245 029 euros, ainsi que l'impôt correspondant

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'Associé Unique, en annexe au procès-verbal :

Il est à noter les opérations intragroupes réglementées suivantes certaines déjà approuvées lors d'exercices antérieurs mais reconduites :

Résiliation du bail professionnel conclu avec AN FAMILLE

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSOCIE UNIQUE

En application de l'article R 223-16 du Code de Commerce, nous avons informé le commissaire aux comptes que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Associé Unique au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Société concernée	Objet	Montant
ARIKAN EDEN	Bail professionnel	35 163,00 € HT
NEMESIS PROMOTION	Prestations de services	800 000,00 € HT

Conventions de trésorerie (avances rémunérées)

	Avance de trésorerie consentie	Avance de trésorerie reçue	dont intérêts cours à recevoir	dont intérêts cours à payer
AF HOLDING		3 013 438,00 €		
ARIKAN IV		124 759,00 €		
ARIKAN & FRERES		754 089,00 €		
NEMESIS PROMOTION		3 068 253,00 €		
CIME DEVELOPPEMENT	241 397 €			
PUIVERT		42 €		
MARCHE DE LA MEDITERRANEE	1 290 605 €		67 946 €	
ARIKAN EDEN	535 704 €		28 220,85 €	
AN FAMILLE	205 247 €		15 779 €	
THEMIS	525 316 €			4 582,64 €
LES CHAUDRONNIERS	78 485 €		3 522,45 €	
AN ESPAGNE	828 619 €			
LES VENDANGES	396 €		21,02 €	
LE BELVEDERE	383 €		20,67 €	
NS SALLE DES FETES	281 418 €		13 023,25 €	
ARIKAN PARK	1 104 499 €		56 895,99 €	
VILLA LEALIA	400 000 €			

LA PLUME		51 €		2,90 €
HEMINGWAY		53 €		
CLOS DES ETOILES		42 €		
LES ROLLIERS		67 €		3,79 €
EGEE		10 €		
CALANQUES		10 €		
OLYMPE		10 €		

Il est par ailleurs précisé que les conventions d'avance de trésorerie avec les sociétés EGEE, CALANQUES et OLYMPE sont nouvelles.

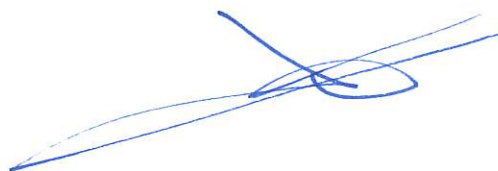
GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

Fait à BEZIERS
Le 14 juin 2024

Necmi ARIKAN
Associé Unique et Gérant



A.I.H

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social : 4 000 000 €

15 Bd Bertrand Duguesclin

34500 BEZIERS

RCS BEZIERS 828 208 157

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2023

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Associé unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société A.I.H relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Règles et principes comptables

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes utilisées, leur correcte application et leur adéquation avec les règles et méthodes comptables en vigueur notamment en ce qui concerne le retraitement des stocks de promotion immobilière.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des approches et hypothèses retenues par la société décrites dans l'annexe ainsi que des estimations comptables sur la base des éléments disponibles à ce jour, notamment pour ce qui concerne la valorisation des écarts d'acquisition.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

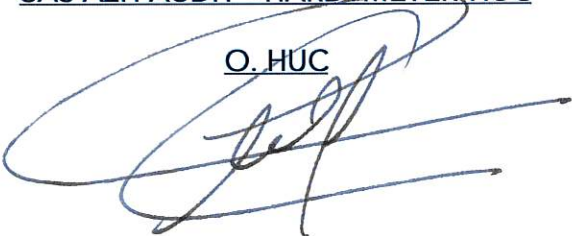
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FAIT BOUJAN-SUR-LIBRON

Le 20 Juin 2024

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES CONSOLIDÉS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



ARIKAN INVEST
— (HOLDING) —

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

Référentiel 2020-01

Exercice de 12 mois

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

Bilan	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Tableau de variation des capitaux propres	6

NOTE AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 – Faits significatifs de la période	7
Note 2 - Evènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice 31 décembre 2023	7
Note 3 - Principes et Méthodes comptables	7
Note 4 - Périmètre d'intégration	17
Note 5 - Immobilisations incorporelles	19
Note 6 - Immobilisations corporelles	19
Note 7 – Immobilisations financières	20
Note 8 - Stocks	20
Note 9 - Créances clients	20
Note 10 – Autres créances et comptes de régularisation	21
Note 11 - Trésorerie	21
Note 12 - Capitaux propres consolidés	21
Note 13 - Provisions pour risques et charges	22
Note 14 - Emprunts et dettes financières	22
Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation	23
Note 16 - Preuve d'impôt	23
Note 17 – Honoraires commissaires aux comptes	24



Bilan Consolidé

Actif	Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	5	1	8
Immobilisations corporelles	6	7 733	6 399
Immobilisations financières	7	35	5
Actif immobilisé		7 769	6 412
Stocks et en-cours	8	29 017	15 904
Créances clients et comptes rattachés	9	16 588	30 604
Autres créances et comptes de régularisation (4)	10	6 938	9 035
Disponibilités	11	1 432	3 554
Actif circulant		53 975	59 097

Total Actif		61 743	65 509
--------------------	--	---------------	---------------

Passif	Note	31/12/2023	31/12/2022
Capital (1)		4 000	3 603
Réserves résultat consolidés (2)		7 367	5 263
Autres (3)			
Capitaux propres - Part du groupe	12	11 367	8 866
Intérêts minoritaires		746	371
Provisions	13	143	
Emprunts et dettes financières	14	23 289	11 501
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 816	9 449
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	15	18 383	35 322
Dettes		49 488	56 271

Total Passif		61 743	65 509
---------------------	--	---------------	---------------

(1) De l'entité mère consolidante			
(2) Dont résultat net de l'exercice		1 343	1 622
(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)			
(1) Dont impôts différés actifs			91
(2) Dont impôts différés passifs		647	191



Compte de résultat Consolidé

En milliers d'euros	Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	16	30 056	28 240
Autres produits d'exploitation	16	33	5 187
Achats consommés		24 467	28 326
Charges de personnel	16	1 478	1 178
Autres charges d'exploitations	16	1 276	1 215
Impôts et taxes		60	116
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		382	208
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition		2 427	2 384
Dotations aux dépréciations des écarts d'acquisitions			
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition		2 427	2 384
Produits et charges financières	16	119	(116)
Produits et charges exceptionnelles	16	(211)	36
Impôt sur le résultat	17	516	496
Résultat net des sociétés intégrées		1 820	1 809
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat net d'ensemble consolidé		1 820	1 809
Intérêts minoritaires		477	186
Résultat net (Part du groupe)		1 343	1 622
Résultat par action (en euros)		0,3357	0,4503

 Tableau de flux de trésorerie		
	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	1 820	1 809
Dotations aux amortissement	382	208
Variation des impôts différés	548	(209)
Plus/Moins values de cession, nettes d'impôt	22	(63)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 771	1 745
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(15 429)	964
<i>dont variation des stocks nets</i>	<i>(12 604)</i>	<i>(4 702)</i>
<i>dont variation des créances clients et autres créances nettes</i>	<i>16 204</i>	<i>(21 965)</i>
<i>dont variation des dettes fournisseurs et autres dettes</i>	<i>(19 029)</i>	<i>27 631</i>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(12 658)	2 709
Acquisition d'immobilisations incorporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(481)	(1 884)
Variation des immobilisations financières	(30)	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	865	63
Incidence des variations de périmètres		231
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	355	(1 590)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(150)	(500)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(346)	(817)
Emissions d'emprunts	1 504	1 136
Remboursements d'emprunts	(359)	(284)
Variation des crédits accompagnements et crédit et terrain	4 366	250
Variation des intérêts courus		()
Variation des dettes financières	5 561	(1)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	10 575	(216)
Variations de trésorerie	(1 728)	902
Trésorerie d'ouverture	3 535	3 669
Trésorerie de clôture	1 432	3 535



Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Autres	Résultats	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31/12/2021	3 603	3 364		1 982	8 112	838
Affectation en réserves		1 982		(1 982)		
Augmentation de capital						
Distributions de dividendes		(1 317)			(500)	(817)
Résultat N				1 809	1 622	186
Variation de périmètre		(213)				(213)
Changement d'intérêts					(372)	372
Autres variations		8			4	4
Capitaux propres 31/12/2022	3 603	3 824		1 809	8 866	371
Affectation en réserves		1 809		(1 809)		
Augmentation de capital	397	(397)				
Distributions de dividendes		(150)			(150)	(346)
Résultat N				1 820	1 343	477
Variation de périmètre					345	
Changement d'intérêts						
Autres variations		1 207			963	244
Capitaux propres 31/12/2022	4 000	6 293		1 820	11 367	746

Préambule

La société ARIKAN INVEST HOLDING est une société à responsabilité limitée de droit français dont le siège social est situé 15 Boulevard Duguesclin à Béziers.

ARIKAN INVEST HOLDING est la holding d'un groupe de sociétés de promotion immobilière.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de ARIKAN INVEST HOLDING et de ses filiales (ci-après « le groupe »). Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche.

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le gérant de la société.

Note 1 – Faits significatifs de la période

Les hypothèses, estimations, ou appréciations concourant à la présentation des états financiers du 31 décembre 2023 ont été réalisés dans un contexte de crise du marché immobilier (forte progression des taux d'intérêt impactant le pouvoir d'achat des acquéreurs de biens immobiliers, fin annoncée du dispositif Pinel, rareté des fonciers, changements d'usage dans l'immobilier tertiaire).

Néanmoins, à moyen terme, les besoins fondamentaux du Logement sur le territoire d'intervention du Groupe soutiendront la demande et son activité.

Note 2 - Evènements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice 31 décembre 2023

Aucun évènement significatif n'a eu lieu depuis la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Note 3 - Principes et Méthodes comptables

3.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 ont été établis en conformité avec les principes comptables français et les dispositions légales et réglementaires fixés par la loi et le Code de commerce à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date, conformément au Règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020, applicable depuis le 1er janvier 2021.

3.2 Date de clôture

Les comptes sociaux de la société consolidante ARIKAN INVEST HOLDING et de ses filiales sont arrêtés au 31 décembre 2022 et couvrent une période de 12 mois, à l'exception de la société AN Espagne pour laquelle nous n'avons pas eu

communication des éléments financiers. Les flux de cette société au titre de la période 2023 étant considérés comme non significatifs aucun mouvement n'a été pris en compte sur la période tout comme sur l'exercice précédent.

3.3 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux, intégrés selon les méthodes de consolidation décrites ci-après, des entités contrôlées par la mère (filiales), des entités contrôlées conjointement ainsi que des entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière.

Le groupe utilise les méthodes de consolidation suivantes :

- par intégration globale, toutes les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif en droit ou en fait ;
- par intégration proportionnelle, les sociétés exploitées en commun dans le cadre d'un contrôle conjoint ;
- par mise en équivalence, les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Les résultats des sociétés acquises au cours de la période sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est exercé. Les résultats des sociétés cédées au cours de l'exercice sont consolidés jusqu'à leur date de perte de contrôle ou d'influence notable.

3.4 Règles et méthodes comptables

L'analyse des principes comptables des sociétés du groupe n'a pas mis en évidence de divergences d'application entre les différentes structures du groupe.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le groupe applique les règles et méthodes comptables prévues dans le règlement ANC 2020-01.

3.5 Utilisation d'estimation

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes comptables français, nécessite la prise en compte, par la Direction du groupe, d'un certain nombre d'estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Il s'agit notamment de la détermination du montant recouvrable des écarts d'acquisition, des actifs incorporels à durée indéterminée, des hypothèses de recouvrabilité des déficits fiscaux et des budgets des opérations immobilières. Ces hypothèses, estimations ou appréciations, sont établies et revues de manière constante sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, et en fonction de l'expérience passée ou divers autres facteurs jugés raisonnables. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations en fonction de l'évolution différente des hypothèses et conditions.

3.6 Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations et les soldes intragroupes font l'objet d'une élimination tant au bilan qu'au compte de résultat. Les éliminations sont effectuées dans la limite de la quote-part de détention reflétée dans les états financiers consolidés.

3.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées, pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition si elles remplissent l'une des deux conditions suivantes :

- elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- elles sont séparables de l'entité acquise.

Une provision pour perte de valeur est constatée si l'application des méthodes d'évaluation conduit à une évaluation inférieure à leur valeur nette comptable. En cas de dépréciation, celle-ci est enregistrée dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels » du compte de résultat. Cette provision peut être reprise ultérieurement si la valeur d'utilité redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

3.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur historique d'acquisition ou à leur coût de revient ou encore, dans le cas de biens détenus par des entités faisant l'objet d'une entrée dans le périmètre de consolidation, pour leur juste valeur à leur date d'acquisition par le groupe sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer le coût de production d'immobilisations pendant la période précédant leur mise en exploitation sont considérés comme partie intégrante du coût de revient des immobilisations.

À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

Constructions	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 8 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur recouvrable apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Ainsi, à chaque clôture, le groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur relatif à des actifs ou à des groupes identifiables d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. À cet effet, le groupe analyse par exemple l'évolution du chiffre d'affaires ou du résultat d'exploitation dégagé par ces actifs ou ces unités génératrices de trésorerie. Dans le cas d'une évolution défavorable significative, le groupe procède alors à la détermination de la valeur recouvrable de l'actif ou l'ensemble d'actifs considéré. Elle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts des ventes et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en utilisant la même méthodologie que celle décrite pour les écarts d'acquisition.

3.9 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage). Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture des comptes.

a. Niveau de réalisation du test de dépréciation

Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage de l'immobilisation présentant un indice de perte de valeur est déterminable, l'immobilisation est testée à son niveau. Dans le cas contraire, c'est la valeur du groupe d'actifs auquel appartient l'immobilisation qui est testée.

b. Modalités de regroupement des immobilisations

Les groupes d'actifs auxquels sont affectés l'écart d'acquisition sont déterminés en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Les écarts d'acquisition sont ventilés entre ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un écart d'acquisition non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

c. Ordre dans lequel les immobilisations sont testées

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur au niveau d'un groupe d'actifs, les immobilisations de ce groupe d'actifs qui présentent également un indice de perte de valeur sont testées, en premier lieu, à leur seul niveau (matériel dégradé, mis au rebut, en cours de cession...). Puis, le test de dépréciation est poursuivi au niveau du groupe d'actifs, en tenant compte des dépréciations déjà constatées sur les immobilisations à leur niveau. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs au prorata de leur VNC, sans pouvoir réduire leur valeur en dessous du plus élevé de leur valeur vénale, de leur valeur d'usage (si déterminable) ou de zéro. La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

d. Modalités de détermination des valeurs d'usage et vénale

La valeur d'usage d'une immobilisation ou d'un groupe d'actifs correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction ; les projections de flux de trésorerie couvrent la période de prévisions budgétaires de 5 ans ; au-delà de la période de prévisions budgétaires, les projections de flux de trésorerie sont estimées par extrapolation sur 5 ans des données budgétaires tenant compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un taux de croissance stable ou décroissant en fonction des perspectives économiques et ne dépassant jamais le taux de croissance moyen à long terme de l'activité propre du secteur considéré, de prix des marchandises ;
- à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif en général égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'immobilisation ou au groupe d'actifs. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie. La valeur vénale est appréciée par référence aux prix de marché.

3.10 Contrat de location financement

Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Quatre situations peuvent caractériser un contrat de location financement :

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de propriété au preneur au terme de la durée du bail ;

- le contrat prévoit le transfert de propriété au terme de la durée du bail sur option et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;
- la durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat, en charges d'exploitation

Ces immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties selon le mode et les durées d'utilité de l'actif conformément aux règles du Groupe.

Le groupe ne possédant aucun contrat de location financement significatif aucun retraitement n'est réalisé.

3.11 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations dans les sociétés non consolidées, les prêts ainsi que les dépôts et cautionnements.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'utilité.

3.12 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondant à la quote-part des capitaux propres retraités des méthodes comptables groupe de l'entité mise en équivalence sont évalués, à la clôture, selon les mêmes principes d'évaluation que les titres de participation, voir note 3.11.

3.13 Stocks

Les stocks comprennent principalement les stocks et travaux en cours de l'activité de promotion immobilière.

Les stocks et travaux en cours sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de production et de leur valeur nette probable de réalisation. Si la valeur de réalisation du stock (prix net des frais de commercialisation) est inférieure à la valeur comptable du stock, une provision pour dépréciation est enregistrée à due concurrence.

Le groupe applique la méthode de l'avancement pour comptabiliser le chiffre d'affaires et les marges de son activité immobilière. L'ensemble des coûts directs, y compris les charges financières affectables aux opérations, afférents aux programmes immobiliers en cours et pour lesquels aucun chiffre d'affaires n'a été reconnu sont stockés. À la date d'achèvement des travaux, les dépenses engagées non encore facturées sont provisionnées et incorporées aux stocks.

Il est considéré que les sociétés NEMESIS PROMOTION, ARIKAN INVEST HOLDING, CIME DEVELOPPEMENT, AF HOLDING ne réalisent pas de marge dans les prestations de gestion vendues aux autres sociétés du groupe.

Les autres stocks sont évalués à leur valeur nominale. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net des escomptes et les frais accessoires.

3.14 Créances clients

Les créances clients représentent principalement les créances nées de l'enregistrement du chiffre d'affaires en fonction de l'avancement des programmes. Elles se composent des éléments suivants :

- les appels de fonds, réalisés auprès des clients à différentes étapes des travaux conformément à la réglementation en vigueur, non encore réglés ;
- le décalage qui peut exister entre les appels de fonds et l'avancement réel constaté à la clôture de l'exercice.

Ce décalage génère la majeure partie de ces créances ; ces créances sont non exigibles.

Une provision pour risque de non-recouvrement des créances est constatée lorsqu'un débiteur présente des risques de non-solvabilité ou, le cas échéant, lorsque le recouvrement de la créance est contesté ou fait l'objet de retards de paiement anormaux. Les provisions sont fondées sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non-recouvrement.

3.15 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges payées au cours d'un exercice afférentes aux exercices suivants. Elles figurent dans la rubrique « Autres créances et comptes de régularisation ».

3.16 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

3.17 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation du groupe vis-à-vis d'un tiers, qui résulte d'un fait générateur passé, dont la mesure peut être estimée de manière fiable, et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel, et fait l'objet d'une information dans les notes annexes.

Par ailleurs, dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce ou d'un plan formalisé et détaillé, avant la date de clôture.

3.18 Engagement retraite

Le groupe participe, conformément à la loi française, à la constitution des retraites de son personnel lorsque celui-ci est encore présent à la date de son départ en retraite. Ces engagements sont gérés de manière interne et sont donc estimés, à chaque clôture de l'exercice, selon la méthode des Unités de Crédit Projetées (UCP), en tenant compte des différents paramètres que sont l'ancienneté, le turnover et l'espérance de vie du personnel ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les engagements en matière de départ en retraite ainsi estimés n'étant pas significatifs au niveau du groupe ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes ni mentionnés dans les notes annexes.

3.19 Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du montant reçu.

3.20 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies. Ils figurent dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisations ».

Ce poste comprend notamment les ventes signées chez les notaires relatives à des biens immobiliers non encore livrés, pour la quote-part excédant le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

3.21 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel n'est alimenté que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de la Société. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents que la Société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance d'exploitation courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

Elle peut inclure, par exemple :

- Une plus ou moins-value de cession d'actifs corporels ou incorporels ;
- Une dépréciation - importante et inhabituelle - d'actifs ;
- Certaines charges de restructuration ou de réorganisation qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat d'exploitation ;
- D'autres charges et produits tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

Les éléments de nature identique à ceux cités ci-dessus et qui ne répondraient pas aux caractéristiques énoncées sont classés dans le résultat d'exploitation.

3.22 Impôts différés

Toutes les différences temporelles, existantes à la clôture de chaque exercice, entre les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif et les valeurs attribuées à ces mêmes éléments pour la détermination du résultat fiscal, génèrent la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Les impôts différés sur les différences temporaires et les reports déficitaires sont calculés en fonction des taux votés ou quasi adoptés qui seront en vigueur à la date probable de renversement des différences concernées, si ceux-ci sont fixés, ou des taux d'impôt votés à la date d'arrêté des comptes à défaut.

Les produits d'impôts différés provenant des déficits fiscaux reportables et amortissements réputés différés ne sont comptabilisés en impôts différés actifs que dans la mesure où il est probable qu'ils soient utilisés dans un horizon à moyen terme.

La charge d'impôt est comptabilisée en résultat sauf l'impôt relatif aux éléments reconnus en capitaux propres qui est comptabilisé directement en capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

3.23 Impôts sur les bénéfices

La charge ou le produit d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé qui résulte des décalages temporaires d'imposition et des retraitements de consolidation, dans la mesure où la situation fiscale des sociétés le justifie.

3.24 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé comprend :

- les opérations à long terme de l'activité promotion immobilière sont comptabilisées suivant le pourcentage d'avancement des travaux, ce qui consiste à prendre en compte le chiffre d'affaires et le résultat en fonction du degré d'avancement atteint.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque projet et correspond au rapport entre le coût des travaux engagés et acceptés et le coût total estimé du projet en cours.

Le coût des travaux engagés et acceptés est déterminé sur la base des appels de fonds émis. Seuls les lots vendus (acte notarial passé avant la date de clôture) génèrent de l'avancement.

Lorsque le résultat de l'opération ne peut être estimé de façon fiable, les produits ne sont comptabilisés qu'à hauteur des charges comptabilisées qui sont recouvrables.

Dès qu'une opération laisse apparaître une perte à terminaison, celle-ci est comptabilisée pour sa totalité en provision pour charges (indépendamment du pourcentage d'avancement).

Le dégagement des marges opérationnelles pour les opérations de promotion tient compte de l'ensemble des coûts affectables aux contrats :

- l'acquisition des terrains ;
 - les travaux d'aménagement et de construction ;
 - les taxes d'urbanisme ;
 - les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
 - les frais commerciaux affectables ; et
 - les frais financiers affectés aux opérations.
- les honoraires de commercialisation facturés hors groupe ;
- les travaux facturés hors groupe ;
- autres produits des activités annexes (location...etc)

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes. Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

3.25 Méthode de dégagement des résultats de l'activité promotion immobilière

Le chiffre d'affaires et les marges de l'activité de promotion immobilière sont constatés dans le compte de résultat selon la méthode de l'avancement. Celle-ci est définie dans la note 3.24.

3.26 Résultat par action

Le résultat de base par action est établi à partir du nombre de parts sociales en circulation au jour de la clôture de l'exercice diminué des actions propres. Au 31 décembre 2022, le Groupe ne possède pas d'actions propres.

Le résultat dilué par action est déterminé à partir du nombre de parts sociales potentiellement en circulation. Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action

Le nombre de parts sociales en circulation est de 4 000 000 contre 3 603 220 à fin 2023 (augmentation de capital de la holding par incorporation de réserves et augmentation du nombre de parts).

3.27 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés pour leur valeur comptable dans les états financiers.

Les intérêts dans les capitaux propres et le résultat net des entreprises intégrées globalement revenant aux associés ou actionnaires autres que l'entreprise consolidante sont présentés dans des rubriques distinctes :

- au passif du bilan consolidé, en dehors des capitaux propres groupe et des dettes ;
- au compte de résultat, après le résultat net total dans le compte de résultat consolidé.

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.28 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne va pas changer de façon significative, sont considérés comme des équivalents de disponibilités.

Les activités d'exploitation sont les principales activités génératrices de revenus et toutes activités autres que celles-ci sont définies comme étant des activités d'investissement ou de financement.

Les activités d'investissement sont l'acquisition et la cession d'actifs à long terme et de tout autre investissement financier qui n'est pas inclus dans les équivalents de liquidités.

Les activités de financement sont les activités qui entraînent des changements quant à l'ampleur et à la composition des capitaux propres et des capitaux empruntés par le Groupe.

Note 4 - Périmètre d'intégration

4.1 Liste des entités consolidées

Sociétés	Forme	Ville	SIREN	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARIKAN INVEST HOLDING	SARL	Béziers	828 208 157	100,00%	100,00%	CONS
AF HOLDING	SARL	Béziers	801 017 823	50,00%	50,00%	IP
SCI ARIKAN 4	SCI	Béziers	532 864 584	25,00%	25,00%	IP
SCI ARIKAN & FRERES	SCI	Béziers	534 535 505	25,00%	25,00%	IP
SCI AF PATRIMOINE	SCI	Béziers	811 931 708	50,00%	50,00%	IP
LES VENDANGES	SCCV	Béziers	815 178 611	100,00%	100,00%	IG
ARIKAN EDEN	SCI	Béziers	818 419 830	100,00%	100,00%	IG
AN FAMILLE	SCI	Béziers	830 791 406	100,00%	100,00%	IG
NEMESIS PROMOTION	SARL	Béziers	828 956 201	100,00%	100,00%	IG
CIME DEVELOPPEMENT	SARL	Béziers	828 460 352	100,00%	80,00%	IG
LE PARC DES PINS	SCCV	Béziers	832 167 886	100,00%	70,00%	IG
INSPIRATION	SCCV	Béziers	834 777 179	50,00%	50,00%	IP
VARIATION	SCCV	La Madeleine	834 251 845	48,90%	48,90%	IP
THEMIS	SNC	Béziers	838 331 031	100,00%	100,00%	IG
ALLURE	SCI	Béziers	844 582 395	100,00%	99,90%	IG
ANDRE CHAMSON	SCCV	Béziers	841 194 319	100,00%	50,00%	IG
LES CHAUDRONNIERS	SCI	Béziers	838 751 121	100,00%	100,00%	IG
SCCV ILOT NOVA	SCCV	Béziers	852 990 035	100,00%	70,00%	IG
ALTHEA	SCCV	Béziers	853 051 530	100,00%	80,00%	IG
LE BELVEDERE	SCCV	Béziers	852 943 588	100,00%	100,00%	IG
AUDEMARS	SCCV	Béziers	841 190 903	100,00%	50,00%	IG
AN ESPAGNE	SEP	Béziers	881 556 294	100,00%	100,00%	IG
DAYTONA	SCCV	Béziers	878 251 768	100,00%	100,00%	IG
MARCHE DE LA MEDITERRANEE	SCCV	Béziers	810 956 466	45,00%	45,00%	ME
ARCHIPEL	SAS	Béziers	893 012 443	49,90%	49,90%	IP
ARIKAN PARK	SCCV	Béziers	901 342 014	99,99%	99,99%	IG
BADIANE	SCCV	Béziers	892 189 655	90,00%	90,00%	IG
LE CLOS DES ETOILES	SCCV	Béziers	899 482 426	100,00%	100,00%	IG
HEMINGWAY	SCCV	Béziers	901 331 272	100,00%	100,00%	IG
LES JARDINS DE BATIPAUME	SAS	Béziers	894 298 629	70,00%	70,00%	IG
LES ROLLIERS	SCCV	Béziers	899 478 804	100,00%	100,00%	IG
LES VOILES D'OR	SCCV	Béziers	901 457 770	90,00%	90,00%	IG
NS SALLE DES FETES	SCCV	Béziers	898 611 876	50,10%	50,10%	IG
LE PARC DES CEDRES	SCCV	Béziers	897 959 458	90,00%	90,00%	IG
LA PLUME	SCCV	Béziers	899 575 062	100,00%	100,00%	IG
PUIVERT	SCCV	Béziers	901 333 203	100,00%	100,00%	IG
IMPULSION	SCCV	Béziers	908 458 490	75,00%	75,00%	IG
EGEE	SCCV	Béziers	978 358 562	100,00%	100,00%	IG
LES CALANQUES	SCCV	Béziers	978 366 912	100,00%	100,00%	IG
M & CO 119	SAS	Béziers	917 936 551	100,00%	100,00%	IG
OLYMPE	IG	Béziers	949 926 331	100,00%	100,00%	IG

Légende de la méthode de consolidation :

- CONS Entité Consolidante
- IG Intégration Globale
- IP Intégration Proportionnelle
- ME Mise en Equivalence

4.2 Société exclue du périmètre

Aucune entité contrôlée par la société consolidante ou par une des sociétés contrôlées directement ou indirectement n'est exclue du périmètre.

4.3 Variation de périmètre

Les sociétés EGEE, LES CALANQUES et OLYMPE ont été constituées en 2023 et donc consolidées pour la première fois. Les toitures de la société M & CO 119 ont été acquis en 2023 pour leur valeur nominale et cette société a donc été inclus dans le périmètre.

Note 5 - Immobilisations incorporelles

Nature	Brut	Dépréciations & amortissements	Solde au 31/12/2023	Brut	Dépréciations & amortissements	Solde au 31/12/2022
Concessions, brevets, droits similaires	42	(42)		42	(35)	7
Frais d'établissement	2	(2)		2	(1)	1
Total	44	(44)	1	44	(36)	8

Détail des mouvements

Nature	Solde au 01/01/2023	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes de	Variations de périmètre et	Solde au 31/12/2023
Concessions, brevets, droits similaires	7			(7)		()
Frais d'établissement	1			(1)		
Total	8			(8)		()

Note 6 - Immobilisations corporelles

Nature	Brut	Dépréciations & amortissements	Solde au 31/12/2023	Brut	Dépréciations & amortissements	Solde au 31/12/2022
Terrains	917		917	825		825
Constructions	4 114	(275)	3 839	2 903	(326)	2 576
Inst.tech.Mat.& Outillage	8	(4)	4	8	(2)	6
Autres Immo.Corporelles	1 039	(386)	653	889	(294)	595
Immo.Corporelles en-cours	2 321		2 321	2 397		2 397
Total	8 398	(665)	7 733	7 021	(622)	6 399

Détail des mouvements

Nature	Solde au 01/01/2023	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes de	Variations de périmètre et	Solde au 31/12/2023
Terrains	825	226	(135)			917
Constructions	2 576	2 038	(827)	51		3 839
Inst.tech.Mat.& Outillage	6			(2)		4
Autres Immo.Corporelles	595	146		(88)		653
Immo.Corporelles en-cours	2 397	929	(1 005)			2 321
Total	6 399	3 340	(1 967)	(39)		7 733

Les augmentations des postes terrains et constructions et immobilisations en-cours sont liés aux acquisitions réalisées par les sociétés Arian Park et NS Salle des Fêtes.

La direction du groupe envisage toujours la cession de l'immeuble détenu par la société AN Espagne. Cet immeuble demeure dans l'actif immobilisé au 31 décembre 2023 étant donné sa destination en tant que bien locatif durant l'exercice 2023.

Note 7 – Immobilisations financières

Nature	Brut	Dépréciations & amortissements	Solde au 31/12/2023	Brut	Dépréciations &	Solde au 31/12/2022
Titres de participations						
Autres immobilisations financières	35		35	5		5
Total	35		35	5		5

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnement.

Détail des mouvements

Nature	Solde au 01/01/2023	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes de	Variations de périmètre et	Solde au 31/12/2023
Titres de participations						
Autres immobilisations financières	5	30				35
Total	5	30				35

Note 8 - Stocks

Nature	31/12/2023			31/12/2023		
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur brute	provision	valeur nette
Matières premières						
En cours	26 798		26 798	15 404		15 404
Produits finis	2 219		2 219	478		478
Marchandises				23		23
Total	29 017		29 017	15 904		15 904

Note 9 - Créances clients

Créances clients et comptes rattachés

Nature	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2023	Variation	%
Clients et comptes rattachés	16 588	30 604	(14 017)	(45,8%)
Clients douteux				
Total	16 588	30 604	(14 017)	(45,8%)

Les créances clients correspondent essentiellement aux clients de la promotion immobilière. Elles sont comptabilisées au moment de la signature de l'acte de vente et sont réglées au fur et à mesure des appels de fonds en fonction de l'avancement des travaux.

Les créances clients ne sont pas dépréciées tout comme au 31/12/2022.

Note 10 – Autres créances et comptes de régularisation

Nature	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022	Variation	%
Frs : avances et acptes versés/avoirs à rec	125	552	(427)	ns
Créances sociales		7	(7)	(100,0%)
Créances sur l'Etat - autres	98	3	95	3 055,8%
Créances sur l'Etat - TVA	1 689	2 503	(814)	(32,5%)
Comptes courants	4 758	5 041	(283)	(5,6%)
Autres créances	229	747	(517)	(69,3%)
Actif d'impôt différé		91	(91)	ns
Charges constatées d'avance	40	91	(52)	(56,7%)
Total	6 938	9 035	(2 096)	(23,2%)

Toutes les autres créances sont à moins d'un an.

Note 11 - Trésorerie

Nature	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022	Variation	%
Disponibilités	1 432	3 554	(2 123)	(59,7%)
Total	1 432	3 554	(2 123)	(59,7%)

Le montant de la trésorerie figurant dans le tableau des flux se décompose de la façon suivante :

Trésorerie d'ouverture	
Disponibilités	3 554
Découverts bancaires	(19)
Trésorerie nette ouverture	3 535

Trésorerie de clôture	
Disponibilités	1 432
Découverts bancaires	(796)
Trésorerie nette clôture	636

Note 12 - Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le capital social de ARIKAN INVEST HOLDING est constitué de 4 000 000 parts de 1 euros.

Dividendes versés

Un dividende de 150 k€ a été versé sur l'exercice par la société ARIKAN INVEST HOLDING.

Note 13 - Provisions pour risques et charges

En milliers d'Euros	31/12/2023	Total
Au 01/01/2023		
Dotations	143	143
Reprises		
Autres		
Au 31/12/2023	143	143

Note 14 - Emprunts et dettes financières

Nature	31/12/2023	31/12/2022	Var	%
Emprunt auprès des établissement de cr	6 288	4 425	1 862	42,1%
Intérêts courus				-
Concours bancaires	796	19	776	3 991,1%
Crédit accompagnement et terrain	11 390	7 024	4 366	62,2%
Dettes financières divers	4 816	32	4 784	15 164,4%
Total	23 289	11 501	11 789	102,5%

Détail sur les mouvements

Nature	Ouverture	Nouveaux	Remboursement	Autres	Clôture 31/12/2023
Emprunt auprès des établissement de cr	4 425	1 504	359		6 288
Intérêts courus					
Concours bancaires	19			776	796
Crédit accompagnement et terrain	7 024			4 366	11 390
Dettes financières divers	32			4 784	4 816
Total	11 501	1 504	359	9 926	23 289

Ventilation par échéance

Nature	-1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt auprès des établissement de cr	454	1 340	4 494
Intérêts courus			
Concours bancaires	796		
Crédit accompagnement et terrain	11 390		
Dettes financières divers	2 876	1 940	
Total	15 517	3 279	4 494

Note 15 – Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation correspondent aux dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, aux autres dettes, impôts différés passifs et produits constatés d'avance se décomposant comme suit :

Autres dettes

Nature	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Dettes sociales	249	142	108	75,9%
Dettes fiscales - TVA	2 414	5 997	(3 583)	(59,7%)
Dettes fiscales - IS	163	343	(180)	(52,5%)
Dettes fiscales - autres	255	23	232	1 024,5%
Comptes courants	5	4 955	(4 950)	(99,9%)
Autres dettes	358	88	269	304,0%
Impôts différés passifs	647	191	456	239,3%
Produits constatés d'avance	14 292	23 583	(9 292)	(39,4%)
Total	18 383	35 322	(16 939)	(48,0%)

Les comptes courants correspondent aux comptes courants des associés hors groupe et des sociétés en intégration proportionnelles.

Note 16 - Preuve d'impôt

La preuve d'impôt consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt.

Taux d'impôt différés retenus

Le taux d'impôt retenu est le taux d'impôt connu à la date de clôture de comptes, c'est-à-dire 25%.

Ventilation des impôts différés par type de retraitement

Nature	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigibles	448	705
Impôts différés	68	(209)
Charges d'impôts	516	496

Preuve d'impôt

Nature	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'ensemble consolidé	1 820	1 809
Impôts sur les bénéfices	448	705
Impôts différés	68	(209)
Total Impôt comptabilisé Comptes Consolidés	516	496
Résultat consolidé avant impôts	2 336	2 304
Charge d'impôt théorique entité	584	576
Impôt différencié changement de taux au résultat		(17)
Ecart sur base imposées à taux différenciés		(25)
Résultat sociétés fiscalement transparentes	169	(85)
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement		8
Différences fiscales permanentes	24	21
Autres majorations et minorations d'impôts	60	(24)
Autres	(321)	42
Charge d'impôt reconstituée	516	496

Note 17 – Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 30 k€ en 2023 contre 28 k€ en 2022.